

dant trois ans, les conseils et l'affection d'un véritable ami, lorsque j'entendis des pas précipités derrière moi. C'était Suzanne ; me voyant m'arrêter et regarder en arrière, elle fit un bond en avant, les mains jointes, pâle comme une morte.

—Qu'y a-t-il, Suzanne ?

—Oh ! monsieur, me dit-elle en se rapprochant de moi le plus possible, excu-yez ma hardiesse, mais est-ce vrai que vous partez ?

—Mais oui, Suzanne, je pars demain matin.

—Que la maison va être triste maintenant, il n'y avait que vous à y apporter un peu de joie...

Elle s'arrêta, sa voix était pleine de larmes, sa poitrine se soulevait comme si un orage intérieur eût voulu la faire éclater.

Elle porta la main à son front et toute rougissante elle ajouta :

—Monsieur Paul, je vous demande pardon à l'avance de ce que je vais vous dire, mais c'est plus fort que ma volonté, j'étouffe, il faut que je vous le dise : quand vous vous marierez, je vous en supplie, prenez-moi à votre service ; j'aimerai votre femme, j'aimerai vos enfants. Oh ! eux surtout, je les aimerai bien, soyez en sûr !...

Puis elle éclata en sanglots...

Elle disparut aussitôt sans me donner le temps de lui répondre, et je sortis de cette maison en y laissant un peu de ma joie.

* * *

Je venais d'être nommé receveur dans le Nord, et nous allions partir sous peu de jour. (Je dis nous, car j'étais depuis un mois l'heureux mari de la plus aimée des femmes), lorsque nous apprîmes la mort du commandant Z... Nous nous rendîmes le jour même à Caen, pour assister aux funérailles.

Après la cérémonie, Suzanne, qui avait soigné le vieux brave jusqu'à la dernière minute avec le dévouement et la patience d'un ange, vint demander à ma femme si elle la voulait à son service :

Je n'avais pas oublié la petite bretonne, souvent même, pendant les heures d'ennui, dans mon bureau, surtout les premiers mois après mon départ de Caen, je laissais errer ma pensée au gré de mes souvenirs, je revoyais Suzanne le jour de mon départ, les yeux humides et la voix coupée de sanglots... puis son image avait peu à peu pâli dans ma mémoire sans toutefois s'en effacer complètement.

La retrouver en ce jour de deuil et au milieu de si chers souvenirs, elle qui n'avait pas oublié, me fut très pénible ; je conseillai à ma femme de lui promettre place, sinon chez nous, au moins chez des amis ; mais avant nous décidâmes de l'envoyer passer un mois en Bretagne pour se remettre des fatigues éprouvées au chevet du Commandant.

Lorsque nous lui annonçâmes notre décision de l'envoyer un mois chez des parents, elle me regarda de son beau regard mélancolique.

—Alors, vous ne voulez pas de moi maintenant, fit-elle d'une voix étranglée.

—Nous ne pouvons vous prendre avant un mois répliquai-je, car en nous rendant en Flandre, nous passons par Paris où nous séjournons quelque temps. C'est notre voyage de noces que nous terminons.

—Ah, fit-elle avec un long soupir, votre voyage... de noces, eh bien ! c'est bon, je pars.

Elle partit le soir même et, je l'avoue sans honte, son départ me fit un vide dans le cœur. Je compris ce jour là seulement que cette pauvre fille m'aimait, mais de quel amour ! d'amour discret et pur, d'amour sans jalousie et sans haine, d'un amour qui fait vivre ou qui tue !

Lorsqu'en sortant de cette maison où elle avait si longtemps aimé, pleuré et souffert, elle nous fit ses adieux, ma femme lui dit :

—Eh bien, Suzanne, au mois de mai, vous nous rejoindrez, n'est-ce pas ?

—Peut-être, madame, soupira-t-elle !

Et une dernière fois je vis ses beaux yeux noirs à travers une larme.

Un matin (il y avait trois semaines que nous étions installés à G...) je reçus donc cette lettre écrite d'une

main bien inhabile, mais le timbre de la poste me permit tout d'abord d'en connaître la provenance. Elle venait de Bretagne.

Voici ce qu'elle contenait :

Monsieur. Ma fille Suzanne, qui devait aller se mettre à votre disposition lundi prochain, vient d'être prise d'une fièvre qui met ses jours en danger. M. le Recteur (*) est venu la voir ce matin ; il l'a trouvée très faible ; j'ai peur pour sa vie, comptez pas sur ses services.

YVONNE LEQUAICK.

Les jours passèrent et je n'eus pas d'autres nouvelles, je devenais triste et soucieux, les heures de bureau me pesaient sur les épaules comme des jours de prison, il me fallait de l'air et de la distraction. Ma femme s'en aperçut et me demanda la cause de cette tristesse. Je lui racontai alors l'histoire de cette pauvre enfant simple et naïve, au cœur grand et généreux ; son amour m'avait touché, comment pouvait-il en être autrement ?

Cette confession me soulagea, et un regard d'amour et un long baiser de ma bien-aimée me consolèrent. Je me sentis absous non d'une faute, mais d'un soupçon... d'un regret.

Quelque temps après, j'écrivis au recteur de sa paroisse. Voici à peu près quelle fut sa réponse :

Notre chère Suzanne Lequaik est morte le 17 mai, à huit heures du soir. Elle s'est éteinte doucement, sans souffrance, sans crise ; les premiers jours de sa maladie, elle pleurait sans cesse, mais quand les derniers moments sont arrivés, sa figure est devenue radieuse, ses yeux se sont fixés au ciel, et ce n'est qu'au moment où l'âme s'est envolée pour l'éternel séjour que ses yeux se sont abaissés pour nous dire au revoir !

Cette lettre nous arriva le soir à l'heure du dîner. Je ne pus retenir mes larmes.

—Tu pleures, me dit ma femme. Qu'as-tu, mon cher Paul ?

—C'est de bonheur, ma bien-aimée, je suis heureux de la savoir morte ; sur terre, c'eût été pour elle l'éternelle douleur. " Je ne suis pas née pour être heureuse," m'avait-elle dit un jour. Elle si bonne, si belle, si pure, méritait mieux que cette vie. Dieu a été bon, il l'a mise au nombre de ses anges.

Henry Cresté

M. LE SÉNATEUR SPULLER

(Voir gravure)

M. Spuller, sénateur de la Côte-d'Or (France), est mort le 23 juillet, à Somberton, près de Dijon.

Né à Seurre (Côte-d'Or), le 8 décembre 1835, M. Spuller avait fait ses études, puis son droit à Dijon. Reçu avocat, il se fit inscrire au barreau de Paris en 1862. Lié, dès cette époque, avec Gambetta, il entra dans la presse et la politique militante et collabora à un grand nombre de journaux d'opposition.

Au 4 septembre, il devint immédiatement le collaborateur de Gambetta, avec qui il partit en ballon, le 7 octobre, pour aller organiser la défense nationale en province.

En novembre 1871, il fut appelé à la rédaction en chef de la *République française*, que venait de fonder Gambetta. Aux élections de 1876, il fut élu député du 3^e arrondissement de Paris, au second tour du scrutin, contre M. Dietz-Monnin et M. Bonnet-Duverdier. Il s'inscrivit au groupe de l'Union républicaine et rédigea lui-même le manifeste des 363.

Réélu le 14 octobre 1877, il rapporta et défendit devant la Chambre le projet de la loi Ferry sur l'enseignement supérieur. Aux élections de 1881, M. Spuller fut de nouveau réélu et, peu de temps après, Gambetta, appelé, le 14 novembre, à la présidence du Conseil et à la direction du ministère des affaires étrangères, le choisissait comme sous-secrétaire d'Etat.

(*) On appelle recteur, en Bretagne, le curé de la paroisse.

A la chute du cabinet Gambetta, M. Spuller revint à la *République française*, dont il avait cessé d'être le rédacteur en chef depuis son entrée au Parlement.

Le 30 mai 1887, il prit dans le cabinet Rouvier le portefeuille de l'instruction publique et mena très activement la lutte contre le boulangisme. Il quitta les affaires en décembre 1887. L'avènement du cabinet Tirard le rappela au pouvoir, le 23 février 1889, avec le portefeuille des affaires étrangères, portefeuille qu'il conserva jusqu'à la formation du ministère Freycinet-Constant (mars 1890).

Elu sénateur de la Côte-d'Or en avril 1892, M. Spuller, chargé par M. Carnot, à la chute du premier ministère Duquoy, de former le nouveau cabinet, indiqua au Président de la République M. Casimir-Perrier comme le personnage le plus apte à prendre la direction des affaires, et il fit partie de la combinaison du 3 décembre 1893, avec le portefeuille de l'instruction publique.

Après la chute du ministère Casimir-Perrier, M. Spuller, dont la santé d'ailleurs était très compromise, ne prit plus qu'une part restreinte aux luttes politiques.

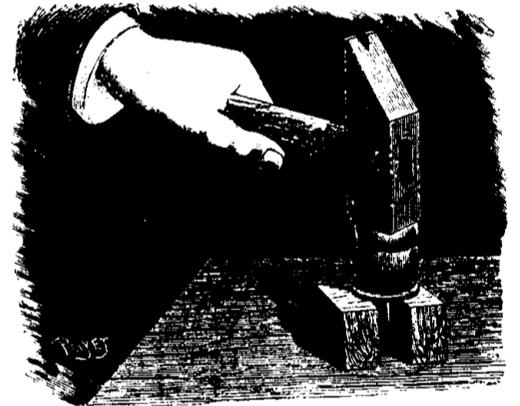
L'homme politique était doublé d'un écrivain très distingué. Il nous suffira de citer, parmi les nombreux ouvrages qu'il a publiés : *Michelet, sa Vie et ses Œuvres ; la Compagnie de Jésus devant l'histoire, et Figures disparues.*

PASSE-TEMPS RÉCRÉATIFS

LE SOU PERCÉ AVEC UNE AIGUILLE

Percer un sou avec une aiguille semble, tout d'abord, surtout si l'aiguille est fine, un problème insoluble. C'est cependant bien simple.

Il suffit d'introduire l'aiguille dans un bouchon, d'en faire saillir légèrement la pointe et de couper, avec des tenailles, la partie de la tête qui dépasserait de l'autre côté.



Frappez alors vigoureusement sur le bouchon avec un marteau, après avoir disposé le sou et le bouchon comme l'indique notre gravure, ou posé simplement le sou sur une planche de bois tendre.

L'aiguille ne pouvant fléchir dans aucun sens, grâce au bouchon qui la guide d'une façon rigide, traversera le sou ou tout autre pièce de monnaie de même épaisseur avec la plus grande facilité, puisque nous savons que l'acier dont se compose l'aiguille est plus dur que le bronze du sou.

TOM TIT.

Proverbes chinois dont Li Hung Chang aura eu peut-être l'occasion de se souvenir pendant son séjour à Paris :

Quand l'arbre va tomber, les singes décampent.

Que chacun balaye la neige devant sa porte et la rue sera propre.

Plaider c'est chercher une puce et gagner une morsure.

Le sage ne dit pas ce qu'il fait, mais il ne fait rien qui ne puisse être dit.

Il faut écouter sa femme et ne pas la croire.

Les femmes baissent volontiers les yeux pour être regardées.